



**Séance extraordinaire du comité exécutif  
du vendredi 16 septembre 2022**

**ORDRE DU JOUR ADOPTÉ**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.001** Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

## 20 – Affaires contractuelles

**20.001** Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CG Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles - 1222621001

Résilier le contrat du centre de tri des matières recyclables (CTMR) de Lachine

*Compétence d'agglomération* : Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du plan de gestion de ces matières

## 40 – Réglementation

**40.001** Règlement - Adoption

CM Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1190867001

Adopter, sans changement, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, un règlement autorisant la modification du règlement 16-082 sur l'emplacement délimité par le boulevard René-Lévesque, l'avenue Atwater et les rues Tupper et du Sussex

## 70 – Autres sujets

**70.001** Levée de la séance

CE Direction générale , Cabinet du directeur général

Levée de la séance